

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 21 février 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2023

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL arrivée à 19h38 (point 1), Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR arrivée à 19h45 (point 1), Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Sébastien GACON, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN arrivée à 19h36 (point 1), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Alexandra DURY, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Frédéric VIAL), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC),

Date de convocation : 9 février 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe PAUGET

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 23

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°14-2023 : Demande de subvention au titre du dispositif LEADER pour renforcer l'offre d'accueil des clientèles cyclotouristes sur le territoire.

Les élus des Balcons du Dauphiné, dans le cadre de la politique de développement touristique de la communauté de communes, ont validé un appel à projets pour renforcer l'offre d'accueil des clientèles cyclotouristes sur le territoire.

L'objectif est d'accompagner les campings par un soutien financier aux investissements nécessaires pour améliorer l'accueil de cette clientèle, à travers des hébergements de type écolodges, pods, kotas, ou autres aménagements et travaux au sein du camping.

Cet appel à projet consiste en des subventions d'investissement financées par le dispositif européen LEADER (« Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ») et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné à hauteur de 100 000 € chacun.

Le taux d'aide est de 80 % des dépenses (40% LEADER et 40 % communauté de communes) dans la limite de 24 000 € de subvention pour 30 000 € de dépenses.

L'installation de 4 hébergements (2 tentes toiles et de 2 pods (abri en bois)) pourrait être éligible à ce programme.

Monsieur le Maire précise que le plan de financement de ce projet est le suivant :

Financement	Montant HT	Taux
<u>Subventions</u>		
LEADER Etat (DETR) Région Département CCBD	12 000€	40% de 30 000€
<u>Commune de Morestel</u> Autofinancement	12 000€ 13 340 €	40% de 30 000€ 36%
Total financements	37 340€€	

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- REPOND à l'appel à projet pour renforcer l'offre d'accueil des clientèles cyclotouristes sur le territoire des Balcons du Dauphiné dans le cadre du dispositif LEADER.

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel tel que présenté,

- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 21 Février 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

AFFICHAGE LE :

Frédéric VIAL

Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-14-2023-DE
Date de télétransmission : 27/02/2023
Date de réception préfecture : 27/02/2023